



Ouverture de la saison de chasse 2017 : Dossier de presse

Sommaire

- * **Ouverture de la chasse** : Quand et comment chasse-t-on dans le département ?
- * **Un dimanche à la chasse** : Venez découvrir la chasse de manière active le 15 octobre 2017
- **Film « L'école Buissonnière » de Nicolas Vannier** : Une œuvre mettant en relief des valeurs partagées par le monde de la chasse, de la pêche et de la nature
- **Partenariat avec les collectivités** : Un programme d'action ambitieux.
- * **Gibier** : les tendances 2017 (État des populations et perspectives)
- * **SDGC (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique) 2017-2023** : une nouvelle feuille de route pour la chasse
- * **Partage de la nature** : Des clips vidéo pour des relations équilibrées entre les différents usagers de la nature
- * **Viande de gibier** : Quand plaisir et santé font le menu ensemble avec le CFA François Rabelais de Dardilly.



Chiffres sur la chasse dans le Rhône et la Métropole de Lyon

(Chiffres saison 2016-2017)

- 11 000 chasseurs (dont 22% domiciliés dans la Métropole de Lyon)
- 239 associations de chasse communales (42 dans la Métropole et 197 dans le Département)
- 23 associations communales de chasse agréées
- 167 associations de chasse privées
- 12 associations de chasse spécialisées

La chasse en Auvergne Rhône alpes c'est :
233 Millions d'€ de valeur ajoutée au PIB
2 859 emplois

Ouverture de la chasse : Quand et comment chasse-t-on dans le département ?

Au niveau national, la fixation de la période de chasse se fait par arrêté ministériel. **Au niveau départemental**, la FDCRML propose au Préfet de moduler les périodes de chasse en fonction de l'état des populations du gibier sédentaire. Ainsi, un arrêté Préfectoral annuel fixe des dates d'ouverture et de fermeture décalées en fonction des secteurs et des espèces. Pour la saison 2017-2018 les dates sont :

- Ouverture générale : **10 septembre 2017**
- Fermeture générale : **28 février 2018**

Les principaux modes de chasse pratiqués dans le département sont :

LA CHASSE DU PETIT ET DU GRAND GIBIER AUX CHIENS COURANTS

Procédé où les chiens recherchent et poursuivent le gibier (lièvre, renard, chevreuil, sanglier) afin de le faire sortir du territoire autour duquel sont postés les tireurs aux endroits habituels de passage du gibier. Les "chiens courants" sont utilisés pour débusquer l'animal puis le poursuivre en remontant sa voie (odeur qu'il laisse au sol) grâce à la puissance de leur flair, tout en aboyant constamment. Cela signale aux chasseurs le circuit emprunté par l'animal chassé.



LA CHASSE DU PETIT GIBIER A PLUMES AU CHIEN D'ARRET

C'est une chasse le plus souvent individuelle qui se pratique ordinairement avec un ou deux chiens dit "d'arrêt". Le chien quête devant son maître à la recherche d'une émanation. Lorsqu'il l'a détecté, il la remonte pour se rapprocher le plus possible du gibier mais sans l'attraper. Le chien se fige alors prenant une position caractéristique jusqu'à l'envol du gibier. Le chasseur peut ainsi tirer l'oiseau que le chien rapportera (si le chasseur est adroit !).



LA CHASSE DES OISEAUX DE PASSAGE ET DU GIBIER D'EAU

Cette pratique, dite "chasse aux oiseaux" effectuée à l'affût ou en longeant les haies et cours d'eau, constitue l'activité cynégétique habituelle de nombreux chasseurs du Rhône.



LA CHASSE A L'APPROCHE OU A L'AFFUT DU GRAND GIBIER (autorisée à compter du 1er juin)

Cette chasse basée sur l'observation et la discrétion est principalement pratiquée de juin à août et a pour but de maîtriser les populations de grand gibier et de participer à leur bonne gestion en prélevant prioritairement les animaux déficients ou malades. Elle permet aussi d'éviter que les sangliers viennent commettre des dégâts aux cultures.



LA CHASSE A L'ARC :

Cette chasse, silencieuse, est particulièrement difficile. Nécessitant d'approcher de très près le gibier recherché. Elle demande une parfaite connaissance de la forêt et des espèces. C'est en effet à quelques mètres seulement qu'il faut approcher le gibier avant de décocher une flèche. On chasse alors à l'affût ou à l'approche. Tous les types de gibiers peuvent être chassés à l'arc (de la perdrix au sanglier). Une formation spécifique est obligatoire après l'obtention du permis de chasser.



D'autres modes de chasse traditionnels qui séduisent à nouveau :

Un équipage de vènerie à pied sur lièvre exerce ainsi que quelques amateurs de chasse au vol (à l'aide de rapace) pratiquent cette activité dans le Rhône.

Un dimanche à la chasse : Venez découvrir la chasse de manière active le 15 octobre 2017.

Depuis 4 ans déjà, la FDCRML organise avec des associations de chasse, une journée nationale de découverte de la chasse. Ainsi, plusieurs dizaines de non-chasseurs sont invités tous les ans à prendre part à une journée de chasse sur différents territoires du département. Pour 2017, cette opération se tiendra le dimanche 15 octobre.

Les personnes qui souhaitent découvrir la chasse de manière active sont invitées à contacter la FDCRML : contact@fdc69.com



**Un Dimanche
à la Chasse**

Film « L'école Buissonnière » de Nicolas Vanier : Une œuvre mettant en relief des valeurs partagées par le monde la chasse

Cette année, la Fédération Nationale des Chasseurs est partenaire de la promotion du film de M. Nicolas Vanier L'École Buissonnière. Cette œuvre cinématographique porte haut et fort les valeurs des amoureux de la nature et de la faune sauvage, valeurs partagées par le monde de la chasse française. La ruralité, la transmission générationnelle, le respect de la faune sauvage et de la nature sont autant d'éléments qui ont conduit les Fédérations de chasseurs à épauler la médiatisation de ce film.



Partenariat avec les collectivités : Un programme d'action ambitieux

La FDCRML développe depuis plusieurs années des partenariats avec les 3 grandes collectivités territoriales ainsi qu'avec plusieurs intercommunalités et contrats de rivières. Ils se traduisent des actions concrètes et ambitieuses dans les domaines suivants :

- Les habitats naturels de la faune sauvage
- La conservation et l'amélioration du réseau de haies
- Le développement des cultures intermédiaires et des jachères
- La gestion des milieux naturels
- L'éducation à l'environnement
- La sécurité des chasseurs et des non-chasseurs
- Le partage de la nature et la communication

GRAND LYON
la métropole

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Gibier : les tendances 2017 (État des populations et perspectives).



De nombreux comptages (exemple des comptages nocturnes de lièvres sur la photo ci-contre) et suivis permettent à la FDCRML de collecter des indicateurs sur l'état des populations de gibier.

Le petit gibier : Une météo printanière et estivale favorable à la reproduction !

Le Lièvre :

C'est l'espèce de petit gibier la plus emblématique du territoire. De nombreux suivis et efforts de gestion sont réalisés sur le lièvre par les chasseurs et leur fédération. La saison 2017-2018 devrait lui être favorable.

Prélèvement 2016-2017 dans le Rhône et la Métropole de Lyon : 6.244



La perdrix rouge :

Les zones de coteaux ensoleillés du Beaujolais et sud-ouest Lyonnais sont des secteurs affectionnés par l'espèce. Toutefois, sa reproduction est variable d'année en année.

Prélèvement 2016-2017 dans le Rhône et la Métropole de Lyon : 4.941



Le lapin de garenne :

Ce petit gibier représentait la base de la chasse populaire dans le département jusqu'à la fin des années 80. Les différents épisodes de maladies qui ont suivis ont fortement impactés les populations qui souffrent également de la dégradation de leur habitat (urbanisation, simplification des paysages agricoles...). Les tendances sur cette espèce sont à la régression avec des populations qui ne sont plus connectées entre elles et donc facilement victimes de maladies.

Prélèvement 2016-2017 dans le Rhône et la Métropole de Lyon : 6.245



Le faisan :

63% des chasseurs du Rhône en prélève. Les conditions climatiques du printemps et de l'été n'ont pas été très favorables aux couvées présentes sur le territoire. De plus en plus d'associations de chasse, avec l'aide de leur fédération, engagent des actions visant à faciliter l'adaptation de ce gibier lors d'opérations de repeuplement.

Prélèvement 2016-2017 dans le Rhône et la Métropole de Lyon : 28.720



Le grand gibier : Stabilité pour le chevreuil et tendance à la hausse pour le sanglier.

Le chevreuil : Une bonne année probable. Un plan de chasse fixant un minimum obligatoire (2176 pour 2017-2018) et un maximum de prélèvements est attribué aux associations de chasse chaque année par un arrêté préfectoral. Il se base sur les surfaces des territoires (bois, friches, surfaces agricoles...) et sur les résultats des suivis réalisés sur l'espèce.



Prélèvement 2016-2017 dans le Rhône et la Métropole de Lyon : 3.216

Le sanglier : 2016-2017 a été la 1^{ère} saison depuis plusieurs années où les prélèvements de sangliers ont connus une baisse importante (-25% en moyenne sur le département). Les prélèvements enregistrés jusque-là étaient en constante augmentation depuis 30 ans traduisant là une forte dynamique de population chez cette espèce. Prolifique, elle s'adapte à tous les milieux de vie qu'elle rencontre, avec une préférence pour les milieux broussailleux mais également pour les zones péri-urbaines qu'elle colonise de plus en plus. Les indices observés durant l'été 2017 laissent supposer que la dynamique de population reste importante.



Prélèvement 2015-2016 dans le Rhône et la Métropole de Lyon : 1.601



Exemples de dégâts de sanglier en zone urbaine dans un jardin et en zone agricole sur une parcelle de maïs

Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2017-2023 : une nouvelle feuille de route pour la chasse :

Véritable feuille de route pour l'activité cynégétique durant 6 ans, il permettra d'engager des actions cohérentes et rationnelles dans les domaines de la communication et de la formation, de la sécurité, des espèces et de leurs habitats ainsi que dans l'organisation de la chasse en général. Les principaux objectifs par domaines :



Organisation de la chasse

Favoriser la diversité des modes de chasse, la cohérence des territoires et l'accueil de nouveaux chasseurs.

Milieus et habitats

Poursuivre les actions favorisant la biodiversité sur les zones agricoles, naturelles et forestières du territoire (développement de couverts diversifiés, de haies bocagères, de diversification des boisements...). Mais aussi s'intégrer dans les grandes démarches d'aménagement du territoire pour réduire les impacts de l'artificialisation de l'espace.

Sécurité des chasseurs et des non-chasseurs

Renforcement des actions sur la sécurité (au travers de mesures réglementaires opposables aux chasseurs notamment) et développement des actions de formation continue sur la sécurité pour les chasseurs.

Communication et formation

Valoriser la chasse et les actions des chasseurs au travers d'outils de communication modernes. Renforcer les actions de formation des chasseurs afin de s'adapter aux nouveaux enjeux environnementaux.

Les espèces

Développement des actions de suivis (comptage, analyse des prélèvements), de gestion et renforcement du rôle de veille sanitaire des chasseurs sur la faune sauvage.

Partage de la nature : Des clips vidéos pour des relations équilibrées entre les différents usagers de la nature



Axe prioritaire du 3^{ème} SDGC, la communication entre chasseurs et non-chasseurs est primordiale sur le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon. Ainsi, chaque week-end durant la période de chasse, des randonneurs, des chasseurs, des cavaliers et des vététistes se côtoient sur le terrain. Des clips vidéos illustrant ces rencontres ont ainsi été réalisées pour montrer que des relations équilibrées et durables entre ces différents usagers existent et doivent être renforcées. Ces vidéos peuvent être consultées en permanence sur www.fdc69.com et seront également relayées par les sites institutionnels des autres activités de plein air.

Viande de gibier : Quand plaisir et santé font le menu ensemble avec le CFA François Rabelais de Dardilly

Une convention a été signée entre le CFA de Dardilly et la FDCRML en début d'année 2017. Elle se traduira concrètement dès cette rentrée par :

Le développement d'un module de formation pour les étudiants du CFA sur la transformation de la viande de gibier, la formation de chasseurs par des enseignants du CFA sur la découpe du gibier, des actions de mise en valeur du patrimoine culinaire français dont le gibier fait partie ainsi que la mise en relief des qualités nutritionnelles de cette viande sauvage 100% locale...



Pour tout complément :

www.fdc69.com : Le site internet de la FDCRML, venez consulter les différentes rubriques et actualités tout au long de la saison !

&

Le Journal « Le chasseur du Rhône » également téléchargeable sur www.fdc69.com

